

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil quinze, et le quinze du mois de décembre, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 21	Absents 8	Procurations 9
VOTE PUBLIC		
Pour 30	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 09/12/2015

Date d'affichage :

OBJET :

**ACQUISITION DE VEHICULES
POUR LES SERVICES
TECHNIQUES**

PLAN DE FINANCEMENT

Présents : MM. A.ALBERTINI - L. ANDREANI - D. BICCHIERAY – JB. CECCALDI – S. DOMINICI - J.EMMANUELLI – ML. GUERINI - P. GUGLIELMACCI – P. JACQ - M. LUCIANI - F. MARCHETTI -- E. ORSINI - J. PAOLINI - M. PARIGGI – L. PINELLI - J. ROBICHON – MJ. SALVATORI - A. SANTINI – F. SEVEON – E.SUZZONI - P.SIMEONI représenté par R.SANROMA.

Absent(s) : M. MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - A. FALCUCCI - J. LUCIANI - E. MUNIER - R. POIRON – G. SELIER -.

Absent(s) ayant donné procuration : FX. ACQUAVIVA à J. ROBICHON - D. ANDREANI à L. ANDREANI - R. BARTHELEMY à E.SUZZONI - J. GUGLIELMACCI à A. SANTINI - P. GUIDONI à E. ORSINI - N. MARIANI à J. PAOLINI – JM. NOBILI à JB. CECCALDI - R. SANTELLI à D. BICCHIERAY - JM. SEITE à F. MARCHETTI.

Secrétaire : ML. GUERINI

Le Président présente à l'assemblée une proposition pour l'achat de deux véhicules destinés au renforcement de la collecte des déchets et du tri sélectif : Mini BOM 5m3 pour renforcer les tournées de cartons et la tournée sécurisée

Camion plateau à ridelles et hayon, en remplacement d'un véhicule usager.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à ces achats est estimée à 85 400 € HT.

Il convient de rechercher une aide financière auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale à hauteur de 80% du montant global de la dépense.

Le plan de financement est le suivant :

CTC dotation quinquennale : 80 %, soit 68 320 €

CCCB autofinancement : 20%, soit 17 080 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE cet exposé,

ADOpte le plan de financement proposé.

SOLLICITE de la part de la Collectivité Territoriale de Corse une aide financière à hauteur de 80 %, soit un montant de 68 320 €, de la dépense totale d'investissement estimée à la somme de 85 400 € HT.

DIT que la communauté de communes Calvi Balagne financera l'opération à hauteur de 20 % de l'investissement auxquels s'ajoute la TVA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-242020105-20151215-48-2015-DE
AUTORISE le Président à lancer et engager les investissements en question sitôt que les prestataires financiers auront notifié l'octroi des aides demandées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Fait et délibéré, le 15 décembre 2015

Pour copie conforme

Le Président

